

Fonctionnement

Le S.S.E.F.S. d'Arras intervient suite à la notification de la M.D.P.H., avec un agrément de 19 places.

Le S.S.E.F.S. d'Arras accueille des enfants et des adolescents âgés de 3 à 20 ans, présentant une déficience auditive moyenne, sévère ou profonde, perturbant la communication et l'accès aux apprentissages.

Les jeunes porteurs d'implants cochléaires sont également suivis.

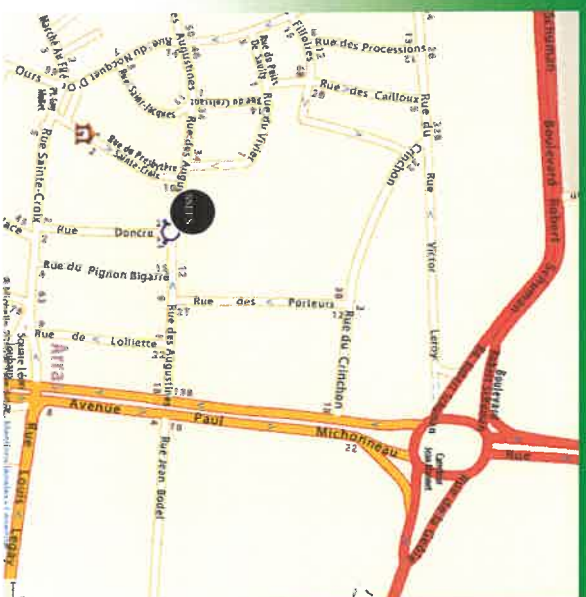
Missions de l'Association

L'Association « Jules Catoire » :
Audition, Parole et Communication » gère des établissements médico-sociaux qui ont pour objet l'accompagnement :

- des personnes sourdes et malentendantes,
- des personnes présentant des troubles du langage
- des personnes présentant des troubles du comportement

En promouvant :

L'inclusion scolaire et/ou sociale, l'éducation, la scolarisation, la formation professionnelle, la prévention et la prise en charge médicale et thérapeutique.



L'équipe du S.S.E.F.S.

Directeur Général de l'Association :

Christian BRELINSKI

Directrice du S.S.E.F.S. :

Erika WARTELLE

Assistante de Direction :

Sandrine MALMONTE

Professeurs spécialisés :

Nathalie PIETAIN

Laëticia LOZINGUEZ

Educateur spécialisé :

Pierrick DOUE

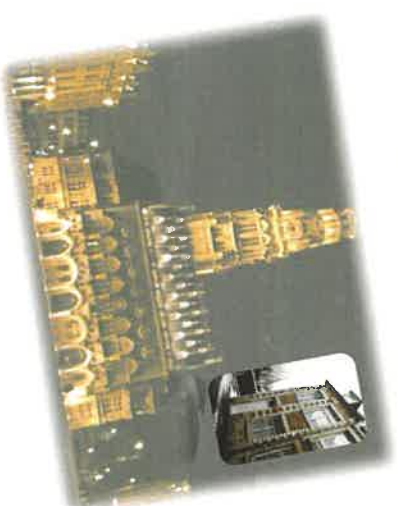
Psychologue :

Florine MEQUIGNON

Médecin O.R.L. : Dr Vincent LOCHE


SSEFS
ARRAS
SERVICE DE SOUTIEN À L'ÉDUCATION FAMILIALE
ET À LA SCOLARISATION

10 rue des Augustines
BP 81009
62008 ARRAS CEDEX
Tél: 03.21.22.00.55.
Port: 06.30.67.34.97
Fax: 03.21.22.75.40
Email: ssefs.arras@association-julescatoire.org



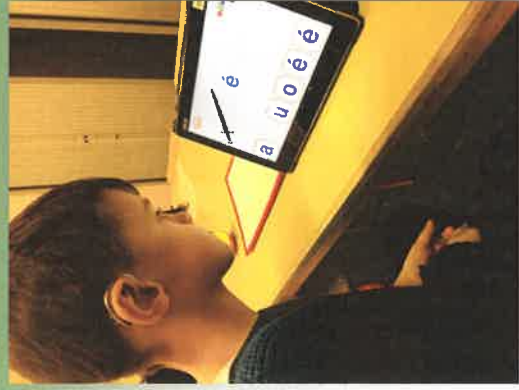
**Service de Soutien à l'Éducation
Familiale et à la Scolarisation**

Accompagnement Médico-Social
d'enfants et d'adolescents sourds et
malentendants en milieu ordinaire



association Jules Catoire
Audition, Parole & Communication
Site <http://www.association-julescatoire.fr>

Un accompagnement sur les lieux de vie de l'enfant : l'école, le domicile, des lieux tiers et au S.S.E.F.S.



Le jeune et sa famille sont acteurs à part entière de leur projet.



Notre objectif :

Permettre à chaque jeune de préparer son insertion sociale et professionnelle, en prenant en compte ses besoins et ses capacités.



Un partenariat avec les acteurs de l'accompagnement des usagers présentant un trouble de l'audition (Education Nationale, M.D.P.H., C.A.M.S.P., C.M.P., P.M.I., etc.)



Une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans la déficience auditive.



Un Projet Individualisé d'Accompagnement qui répond aux besoins de chaque enfant.